

# 1989 Cinq millions de francs, c'est le montant de l'étude engagée par département afin d'élaborer une stratégie globale de lutte contre la mer...

13/11/1989

## de Coutainville à Hauteville-sur-Mer la côte en voie de disparition

Cinq millions et demi de francs : c'est le montant de l'étude engagée par le département de la Manche afin d'élaborer une stratégie globale de lutte contre la mer. Cette première est à la mesure du risque qui, dans le Cotentin notamment, menace les richesses du littoral.

A Montmartin-sur-Mer, si les choses devaient être laissées en l'état, la moitié de la commune serait susceptible d'être recouverte par la mer dans dix ou quinze ans.

Les prévisions formulées en 1984 sur l'avancée de la mer dans cette zone n'ont à ce jour pas été contredites : le front de mer devrait reculer à 60 à 100 mètres d'ici à l'an 2000.

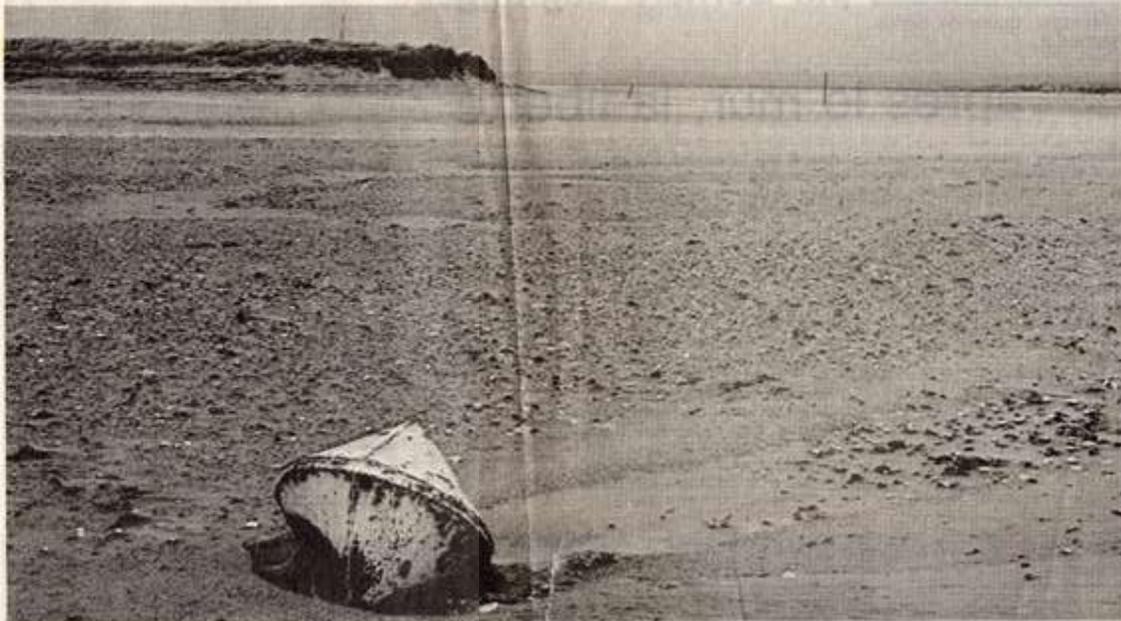
Franck Levoy, du centre régional d'études côtières, avance plusieurs explications à cette avancée galopante : la montée du niveau de la mer observée au plan planétaire ; la divagation de la rivière à Montmartin ou encore les extractions de sable qui ont complètement déséquilibré la côte à Portbail ; la morphologie même de cette côte sableuse bordée de dunes basses en avant d'une plaine très basse.

### la côte a encore perdu 220 mètres

L'érosion du littoral n'est pas nouvelle. Au début du siècle, Regnéville-sur-Mer a cédé 30 hectares de terrain à la mer. Depuis 1947, le recul de la côte dépasse les 220 mètres à Montmartin-sur-Mer. Paradoxalement, les premiers ouvrages de protection ont parfois aggravé le phénomène au lieu de le ralentir. "Un ouvrage trop vertical, comme on pouvait concevoir les premières digues, accroît la force de la houle et, du coup, abaisse le niveau de la plage, explique Franck Levoy. C'est une défense passive". Autre effet pervers, celui des digues qui ne font

que repousser de quelques mètres l'érosion de la côte et menacent, à terme des communes comme Coutainville ou Hauteville-sur-Mer d'être contournées et prises à revers par la mer.

"L'urbanisation sur les côtes date d'un siècle et les premiers ouvrages de protection ont été faits à une époque où les phénomènes de houle, de marée, étaient mal connus", souligne Franck Levoy. Ces ouvrages ont bouleversé l'équilibre des systèmes sédimentaires, aggravés aussi par les extractions massives de sable et de roches après guerre pour la re-



Le front de mer devrait reculer de 60 à 100 mètres d'ici à l'an 2000.

construction des villes et des voies publiques. La conception des ouvrages a,

depuis, beaucoup évolué. Ils visent à amortir le choc de la houle sur la côte en réhaussant le niveau de

la plage soit en le resablant, soit en installant des épis à l'équerre pour stopper le transit du sable.

En somme, il s'agit plus d'orchestrer l'énergie déployée par la mer que de chercher à la combattre.

### apprivoiser l'énergie de la mer

Une nouvelle étape serait franchie si la défense contre la mer ne se limitait plus à combattre les attaques mais à prévenir les risques. L'étude confiée par le conseil général à Franck Levoy doit permettre d'élaborer une stratégie globale de défense. La première étape consistera à évaluer les risques économiques encourus pour savoir si le jeu de la défense en vaut la chandelle. Pour l'observation de la côte, la mesure des houles, les mouvements sédimentaires, le centre régional d'étude côtière va mobiliser les moyens techniques les plus sophistiqués.

Les recherches programmées jusqu'en septembre 1993 constituent une première du genre. Si l'on prête un avenir touristique à la côte ouest du département, elles sont indispensables. Comment installer demain des équipements lourds près des côtes sans une garantie de stabilité ? Sur cette côte, unique en France par sa diversité et sa complexité, le développement touristique est aussi attaché au maintien d'un équilibre écologique très délicat. Il comprend l'intégration des ouvrages dans l'environnement et l'élaboration d'un code de bonne conduite pour la fréquentation des dunes par les touristes.

C. D.

19.11.89